



Sensibilisation

Le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'OTICE a pour vocation, entre autres, de mieux faire comprendre les objectifs et les principes du Traité. A cette fin, il s'attache surtout à dialoguer avec la communauté internationale, y compris les Etats, les organisations internationales, les établissements d'enseignement et les organisations non gouvernementales (ONG). Il renseigne sur les activités de la Commission, favorise la signature et la ratification du Traité par les Etats et encourage la coopération internationale dans les échanges de technologies liées à la vérification.

APERÇU DES ACTIVITES MENEES EN 2007

- Ratification du Traité par les Bahamas, Moldova, les Palaos et la République dominicaine
- Ateliers de coopération internationale pour les Etats de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique et de l'Extrême-Orient à Manille et pour les Etats des Caraïbes à Nassau
- Dialogue ciblé avec l'Alliance des petits Etats insulaires, l'Union interparlementaire et l'Organisation des Nations Unies
- Journées d'information publique, points de presse et exposés en Autriche, aux Etats-Unis d'Amérique, en Hongrie, en Suède, en Suisse et en Ukraine
- Améliorations apportées au site Web.

capitales et d'échanges avec les missions permanentes à Vienne, Berlin, Genève et New York. Il a mis l'accent sur les Etats abritant des installations du SSI et les Etats n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité (en particulier ceux figurant à l'Annexe 2). Des contacts ont été établis aussi à l'occasion de rendez-vous multilatéraux à l'échelle internationale, régionale et sous-régionale.

Le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire s'est rendu aux Bahamas, au Brésil, au Costa Rica, au Mexique, aux Philippines et en Slovaquie afin de resserrer les liens que l'organisation entretenait avec ces Etats.

Pour faire progresser les relations avec les organisations internationales concernées et pour aller à la rencontre des Etats n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, le Secrétaire exécutif et des fonctionnaires du Secrétariat ont assisté à plusieurs réunions multilatérales.

VERS L'UNIVERSALITE DU TRAITE

En 2007, le Traité a été ratifié par les quatre pays suivants: Bahamas, Moldova, Palaos et République dominicaine.

Au 31 décembre 2007, le Traité avait été signé par 177 Etats et ratifié par 141, dont 34 des 44 Etats figurant à l'Annexe 2, dont la ratification est requise pour que le Traité puisse entrer en vigueur.

ECHANGES AVEC LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

En 2007, le Secrétariat a poursuivi ses efforts pour mieux faire connaître et comprendre le Traité, faciliter l'application des décisions de la Commission relatives à la mise en place du régime de vérification, notamment des installations du SSI, et favoriser la signature et la ratification du Traité ainsi que la participation aux travaux de la Commission.

Au cours de l'année, le Secrétariat a entretenu le dialogue avec les Etats au moyen de visites bilatérales dans les

Amérique latine et Caraïbes

En Amérique latine et dans les Caraïbes, plusieurs rendez-vous se sont prêtés à des actions de sensibilisation en 2007. Le quarantième anniversaire du Traité de Tlatelolco, qui interdit les armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, a été célébré à Mexico en février. La Commission sur la sécurité continentale de l'Organisation des Etats américains (OEA) a tenu une réunion extraordinaire sur la consolidation du régime établi par le Traité de Tlatelolco et sur l'interdiction complète des essais nucléaires dans le monde à Washington en mars. En juin, l'Assemblée générale de l'OEA a tenu sa trente-septième session ordinaire à Panama. En novembre, les Bahamas ont accueilli un atelier régional sur la coopération internationale organisé par le Secrétariat à l'intention des Etats des Caraïbes (voir ci-après la partie consacrée à la coopération internationale).

La participation du Secrétariat à ces réunions a permis à plusieurs reprises de nouer des contacts bilatéraux avec les Etats n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité. Ces efforts ont abouti à la ratification par la République dominicaine en septembre et par les Bahamas en novem-

bre. Un certain nombre d'autres Etats ont par ailleurs annoncé leur intention de signer et/ou de ratifier le Traité et fait savoir au Secrétariat qu'ils faisaient le nécessaire sur le plan interne.

Petits Etats insulaires

Les petits Etats insulaires, qu'ils se trouvent dans le Pacifique ou les Caraïbes, en Asie ou en Afrique, représentent une proportion importante des Etats n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité. Le Secrétariat a donc lancé une initiative de coopération avec l'Alliance des petits Etats insulaires, et c'est ainsi qu'en octobre, le Secrétaire exécutif a été invité à prendre la parole lors de la réunion plénière que l'Alliance a tenue à New York. A cette réunion, présidée par le Représentant permanent de la Grenade, assistaient des représentants des pays suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cap-Vert, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Maldives, Maurice, Palaos, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tonga, Trinité-et-Tobago et Tuvalu. L'intervention du Secrétaire exécutif leur a permis de se familiariser davantage avec l'OTICE et ses activités, et les réactions ont été très favorables.

Union interparlementaire

En 2007, le Secrétariat a noué une relation de coopération avec l'Union interparlementaire (UIP). Il s'est fait représenter à la cent seizième Assemblée de l'UIP, tenue en Indonésie du 29 avril au 4 mai, et le Secrétaire exécutif a pris la parole lors de l'audition parlementaire annuelle, qui a eu lieu au siège de l'ONU, à New York, en novembre. En 1999, l'UIP a adopté une résolution en faveur du Traité. On espère que, dix ans plus tard, elle en adoptera une autre à sa cent dix-huitième Assemblée. Le Secrétariat apporte son aide aux Etats signataires qui ont fait savoir à l'organisation qu'ils souhaitaient présenter et soutenir une telle résolution.

Contacts avec l'Organisation des Nations Unies

Le Secrétariat a continué d'entretenir des liens étroits avec l'ONU. Pour marquer son dixième anniversaire, il a organisé à l'Office des Nations Unies à Genève, en mars, une exposition sur la vérification de l'application du Traité. A Genève également, le Secrétaire exécutif a rencontré de hauts représentants de l'OMM, de l'UIP, du Centre de politique de sécurité de Genève et de l'Organisation européenne de recherche nucléaire afin de promouvoir davantage le Traité et de renforcer les relations de la Commission avec ces organisations.

A New York, le Secrétaire exécutif a assisté aux débats généraux de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre et octobre. A la Première Commission, il a participé à une table ronde avec le Représentant spécial des Nations Unies pour les affaires de désarmement, le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIA) et le Représentant du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique auprès de l'ONU. Prenant la parole à la Première Commission, le Secrétaire exécutif a fait rapport sur la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ("Conférence convoquée en vertu de l'article XIV") de 2007, tenue à Vienne en septembre, et il a fait un tour d'horizon de ce que le Secrétariat avait accompli depuis sa création. (Pour de plus amples informations sur la Conférence, voir le chapitre intitulé *Faciliter l'entrée en vigueur du Traité*.) Il a profité de son séjour à New York pour rencontrer le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon.

Autres activités

Toujours dans le cadre de la coopération et de la coordination avec les organisations et institutions internationales, le Secrétariat a participé notamment à la douzième conférence annuelle sur la sécurité du golfe arabique, consacrée aux défis internes et externes, à



Doubaï en mars, à l'atelier des Nations Unies sur l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité en Afrique, à Gaborone (Botswana) en novembre, à la douzième session de la Conférence des Etats parties de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à La Haye en novembre également, et à la sixième Conférence conjointe ONU/République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération, à Séoul en décembre.

A Vienne, le Secrétaire exécutif a poursuivi le dialogue avec les Etats par l'intermédiaire des missions permanentes et il a reçu plusieurs visiteurs de marque, notamment lors de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 (Vienne, 30 avril-11 mai) et de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui ont été autant de nouvelles occasions d'avoir des discussions bilatérales sur des questions d'intérêt commun relatives aux travaux récents de la Commission.

COOPERATION INTERNATIONALE

En 2007, le Secrétariat a organisé ses ateliers sur la coopération internationale à l'intention des Etats de la région Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient et de ceux de la région Amérique latine et Caraïbes. Les ateliers, qui ont eu lieu respectivement en juin et novembre, avaient plusieurs objectifs: a) mieux faire comprendre le Traité, les travaux de la Commission et les techniques de vérification de l'application du Traité; b) favoriser la mise en place du régime de vérification dans la région; c) promouvoir l'entrée en vigueur du Traité; d) étudier les intérêts que pourrait avoir l'utilisation des techniques de vérification à des fins civiles et scientifiques; e) étudier et cerner les moyens d'encourager la coopération entre Etats voisins dans le cadre du Traité.



Atelier sur la coopération internationale organisé à Manille (Philippines) en juin 2007.

Philippines

Un atelier sur la coopération internationale pour les Etats d'Asie du Sud-Est, du Pacifique et d'Extrême-Orient a eu lieu en juin à Manille (Philippines), en coopération étroite avec le Gouvernement philippin. Des représentants de 15 pays de la région y ont participé.

Des communications y ont été faites par des experts sur des sujets divers, dont l'importance politique du Traité et l'intérêt qu'il y a à y devenir partie, le régime de vérification, les centres nationaux de données, les applications civiles et scientifiques des techniques de vérification, y compris les systèmes d'alerte aux tsunamis, et la promotion de la coopération entre les Etats signataires. L'atelier a été informatif et fructueux, et il a constitué une excellente occasion pour les participants de mieux comprendre le Traité et le rôle de l'OTICE sur la scène internationale du désarmement nucléaire. De nombreux pays, notamment parmi les petits Etats insulaires, ont jugé les données du SSI et les produits du CID utiles pour lutter contre les catastrophes naturelles.

Bahamas

En novembre, le Secrétariat a organisé un atelier régional sur la coopération internationale pour les Etats des Caraïbes à Nassau (Bahamas), à l'invitation du Gouvernement bahamien et grâce à une contribution volontaire versée par le Gouvernement autrichien. Y ont assisté des représentants de 11 pays des Caraïbes, ainsi que de l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe et du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Président de la Commission

préparatoire, le Président de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité, ainsi que des orateurs du Canada, du Mexique et du Pérou et des universités de Porto Rico et des Indes occidentales.

Dans le cadre de l'atelier, une table ronde de haut niveau, présidée par le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire et le Secrétaire permanent du Ministère bahamien de la sécurité nationale, a réuni des représentants des États de la région qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité. En marge de l'atelier, le Secrétaire exécutif a tenu des réunions bilatérales avec le Premier Ministre par intérim et Ministre des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas, M. Brent Symonette, et avec la Ministre de la sécurité nationale par intérim, M^{me} Elma Campbell.

Le premier jour, les Bahamas ont annoncé qu'elles avaient envoyé leur instrument de ratification au Secrétaire général de l'ONU, dépositaire du Traité, à New York. La Barbade et la Trinité-et-Tobago ont pour leur part fait savoir qu'elles entendaient ratifier le Traité dans un avenir proche.

PROMOUVOIR LE TRAITE ET LA COMMISSION

En 2007, le Secrétariat a axé ses activités d'information sur la promotion du Traité et des travaux de la Commission auprès de certains publics, notamment les médias, les États, les ONG, les établissements scientifiques et universitaires, les cellules de réflexion et les instituts de politique publique.

Le site Web a été la principale courroie de transmission des informations, le Secrétariat comptant de plus en plus sur la télématique pour distribuer ses communiqués de presse et des articles de fond aux publics visés, notamment aux États n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité.

Le Secrétariat a aussi eu recours, entre autres, à des séances d'information et à des exposés, à l'exposition et

au film sur l'OTICE, ainsi qu'à des publications et à la participation à d'importants colloques et conférences sur le désarmement et la non-prolifération.

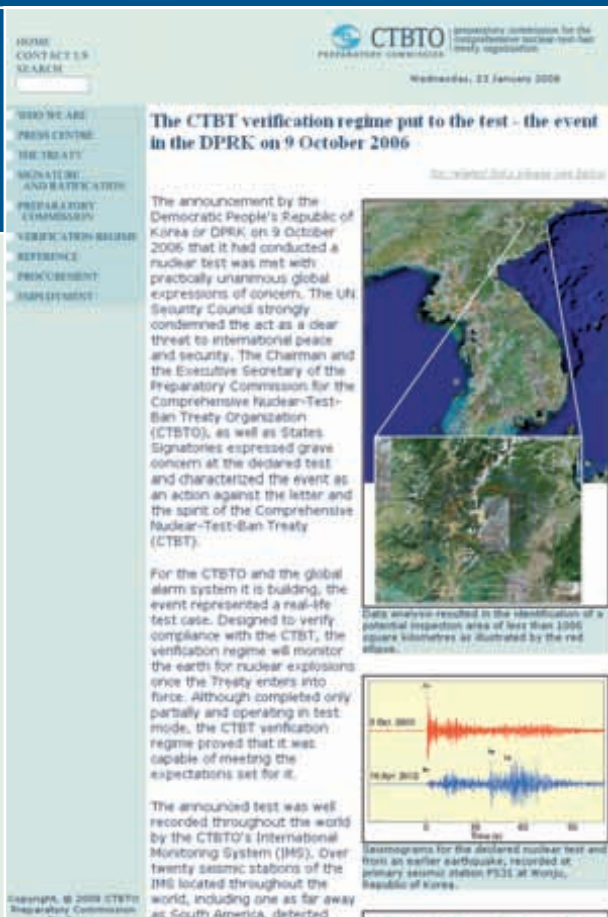
Prendre les devants dans les relations avec les médias

Des conférences de presse ont été tenues à l'occasion du dixième anniversaire du Secrétariat (en mars), des réunions de la Commission préparatoire (en juin et novembre), de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV (en septembre) et de l'Assemblée générale des Nations Unies (en octobre). Plus de 370 articles abordant le Traité ont été publiés dans la presse mondiale en 2007. En outre, un grand nombre de points de presse ont été donnés et d'entretiens accordés à la presse écrite et audiovisuelle. Le Secrétariat a organisé des journées d'information et des points de presse pendant les opérations dirigées et les stages de formation tenus en Ukraine (en juin), en Suède (en août) et en Hongrie (en octobre). Par ailleurs, le Secrétariat a apporté son concours au tournage de documentaires sur le régime de vérification de l'application du Traité par des chaînes de télévision allemande, franco-allemande et japonaise.

Des actions de sensibilisation ciblées

En coopération avec le Forum de Genève, le Secrétariat a organisé un séminaire sur la vérification de l'application du Traité en mars à l'Office des Nations Unies à Genève. L'exposition sur l'OTICE a duré deux semaines.

Un kiosque d'information et une exposition sur l'OTICE ayant pour thème la vérification de l'application du Traité ont constitué la vitrine du Secrétariat à la réunion que le Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a tenue à Vienne en avril et mai 2007. Un kiosque d'information où était diffusé le film sur l'OTICE, avec affichage en direct de données, a permis aux près de huit cents participants à la Conférence internationale Carnegie sur la non-prolifération, à Washington



Produits d'information

Bien que la stratégie d'information du Secrétariat repose principalement sur la distribution électronique des informations, plusieurs publications importantes ont été réalisées et/ou actualisées en 2007: a) un numéro de la lettre d'information *CTBTO Spectrum* portant sur la région Amérique du Nord et Europe occidentale; b) un numéro spécial de *CTBTO Spectrum* à l'occasion de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV; c) un supplément à la série *L'OTICE en bref* intitulé "La mise en place du Système de surveillance international, l'événement de Corée du Nord, l'alerte précoce aux tsunamis", réalisé en anglais, en espagnol et en français; d) *Objectifs et activités*, dépliant publié dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies; e) *Applications civiles et scientifiques des techniques de vérification de l'application du Traité*, brochure remaniée de fond en comble qui renferme, entre autres, des informations sur la contribution de la Commission à l'alerte aux tsunamis; f) une plaquette sur les textes issus de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité intitulée *Conférence Urges States to Ratify Nuclear Test Ban*. Tous ces produits ont été mis en ligne sur le site Web d'accès libre.

en juin, de se familiariser avec le Traité et le régime de vérification.

La Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité à Vienne en septembre a été une occasion toute naturelle de mener des actions de sensibilisation spécialisées et ciblées.

Site Web d'accès libre amélioré

Le site Web d'accès libre de l'OTICE est un outil phare pour assurer la diffusion la plus large possible des informations. Des articles de presse du jour abordant le Traité et les travaux de la Commission sont mis en ligne, ainsi que des communiqués de presse et des articles de fond émanant de l'OTICE. Des améliorations y ont été apportées en 2007, notamment grâce à l'ajout sur la page d'accueil d'espaces consacrés aux articles de presse du jour, au film sur l'OTICE, à l'essai nucléaire réalisé en 2006 en République populaire démocratique de Corée et à l'état des contributions versées par les Etats signataires.

Film sur l'OTICE

En 2007, le documentaire intitulé *CTBT: For a Safer and More Secure World* a été remanié. Outre une présentation des observations de la Commission relatives à l'essai nucléaire annoncé en octobre 2006, avec de nouvelles séquences, entrevues et animations, on y trouve une nouvelle introduction faite par le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, qui appelle instamment à appuyer le Traité.